

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 07 OCTOBRE 2025

Le 07 Octobre 2025, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 1^{er} octobre 2025, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CHAPPELLAN, Adjoints, MUSETTI, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, CROMER, DALCIN, BERNARD, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, CADRET, BOYER, QUILLET Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

| | | | |
|--------------|------------------------------|---------------------------|---|
| M. FLEURT | Conseiller M ^{al} | qui a donné procuration à | M. ROBERT Adjoint |
| Mme GOFFREDI | Conseillère M ^{ale} | qui a donné procuration à | M. GUIRAUD Maire |
| Mme BOUDEAU | Conseillère M ^{ale} | qui a donné procuration à | Mme FERNANDEZ Adjointe |
| Mme ROHEL | Conseillère M ^{ale} | qui a donné procuration à | M. LE BREDONCHEL Conseiller M ^{al} |
| M. ALCOUFFE | Conseiller M ^{al} | qui a donné procuration à | Mme BOYER Conseillère M ^{ale} |
| M. VEILLON | Conseiller M ^{al} | qui a donné procuration à | Mme QUILLET Conseillère M ^{ale} |

ABSENTS EXCUSÉS : MM CAZAUBON, GARRIGOU, SEGUIN, SANS et SETTIER, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MESSYASZ Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

511- OBJET : Dénomination du Club House Pétanque

M. le Maire indique à l'assemblée que le local mis à la disposition de l'association Pétanque Lesparre, situé place des Martyrs de la Résistance édifié par la commune, ne porte pas de nom.

Ses dirigeants, ont fait connaître leur souhait de baptiser ce local du nom de leur ancien président et de le dénommer **Espace Serge BRU**. Ce dernier fut durant de nombreuses années, président de la section pétanque, mais également employé communal. Son implication, tant au service de la collectivité que dans la vie associative lesparraïne, mérite d'être reconnue et honorée.

La dénomination de ce lieu en **Espace Serge BRU** constitue ainsi un hommage à son engagement et à son dévouement, auprès des habitants et des membres de ladite association.

Il est donc proposé à l'assemblée de se prononcer sur la dénomination dudit Club House en **Espace Serge BRU**, et le cas échéant, d'autoriser M. le Maire à signer tout document nécessaire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
À L'UNANIMITÉ**

- ☞ Décide de dénommer le local communal, sis place des Martyrs de la Résistance et mis à disposition de l'association Pétanque Lesparre, sous l'appellation **Espace Serge BRU** ;
- ☞ Autorise M. le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour copie conforme
Le Maire



Bernard GUIRAUD

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20251007-511-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 08/10/2025